LES
Mélanges Religieux
Paraissent DEUX FOIS par semaine, les MARDIS et VENDREDIS.
L'abonnement pour l'année £1 0 0

Mélanges Religieux,

Lettres.
Les Correspondances et les Lettres d'affaires doivent être adressées franches de port au Réducteur en Chef. *Pour les Annonces, voir le tarif à la dernière colonne.*

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Volume 13. MONTREAL, MARDI 12 FEVREIR 1850. No. 42.

Discussion sur la Civilisation ancienne et la Civilisation Moderne.

DEUXIÈME DISCOURS.

L'ESCLAVAGE.

Suite et fin.

(Voir les Nos. du 15, 25 Janv. et 8 Fév.)

Messieurs, sous l'influence de cette doctrine, et apparaissant avec de tels actes opérés dans son sein, la société chrétienne au cinquième siècle était-elle semblable à la société romaine? L'esclavage disparaissait-il ? Attendait-il pour voir briser ses fers l'épée des barbares ? Les barbares! et ce sont eux qui retardent l'efficacité complète du principe chrétien. Dans leurs tribus, je l'ai prouvé, figuraient les esclaves, cette proie de la conquête, ce monument vivant du droit de la force sur les vaincus. Bientôt, cependant l'esclavage se modifie chez eux, il devient le servage ; mais c'est l'élément barbare qui entretient cette espèce de servitude; l'élément chrétien la combat, et à la fin il en triomphe. Par quel moyen ? Le christianisme s'attaque à la barbarie, il lui impose une doctrine de charité, et lui prêche des dogmes merveilleux qui la subjuguent. Et puis à l'aide du temps, il fait de la barbarie la civilisation moderne. C'est une des plus belles études que l'on puisse faire que celle de la manière dont le christianisme procéda à l'affranchissement des esclaves des barbares.

L'action est lente à cause des obstacles qu'il y avait à surmonter, mais elle est d'une prudence d'une adresse et d'une délicatesse admirable. D'abord on voit un grand nombre d'affranchissemens opérés sous l'influence des idées chrétiennes. Marculfe nous a conservé des formules de ces affranchissemens : " Au nom de Dieu et pour le bien de mon âme, et dans l'espérance que le seigneur daignera me pardonner, je mets en liberté cet esclave qui m'appartient !" Telles en étaient les premières paroles. Puis on voit l'église appeler les enfans des esclaves aux ordres sacrés. C'était une telle voie d'affranchissement qu'il fallût y apporter quelques obstacles. Bientôt parurent les lois répressives. Plusieurs conciles soumettent à l'excommunication ou à une peine de deux ans celui qui tue son esclave sans jugement préalable. Un capitulaire de Dagobert porte que si quelqu'un mutile son esclave, il lui rendra la liberté en compensation. Briser une dent était une offense suffisante pour amener l'affranchissement. Ainsi cette loi assurait aux esclaves un traitement humain ou la liberté. Le refuge qu'un esclave avait cherché dans une église, même après un délit atroce, l'exemptait de toute punition, même après avoir été remis à son maître.

Les esclaves formaient une partie principale de la propriété. Comme la distribution du travail était faite conformément à cette base, les esclaves étaient absolument nécessaires à quiconque possédait des propriétés, surtout quelque peu considérables. L'église fut contrainte de se plier à cette nécessité. Mais elle se refuse dans les conciles le droit de mort, et on voit nombre d'évêques accomplir des affranchissemens. St. Grégoire en montant sur le trône pontifical donne la liberté à des esclaves, parce que, dit-il, expressement, la nature les a créés libres. La vie monacale ouvre une large porte aux affranchissemens. Le patriarche des moines, St. Benoit, recommande dans ses constitutions l'égalité absolue. L'esclave se fit moine ; devenu libre il affranchissait à son tour suivant les circonstances les serfs des propriétés monacales. Et maintenant il faudrait dérouler devant vous cette longue suite de conciles de France et d'Espagne qui, du cinquième au neuvième siècle, lancent tous les jours quelque nouveau decret pour conserver la liberté chez les affranchis, empêcher la vente des chrétiens au profit des spéculations des juifs, recommander partout le rachat des captifs, offrir tous les biens de l'église jusqu'aux vases sacrés pour cet objet. Et la raison que l'église donne de ces décrets divers, voici comme le premier concile de Tolède l'exprime : " Les esclaves ont été rachetés du sang " de Jésus-Christ, ils sont devenus libres, on ne " doit plus les vendre, mais prendre les moyens " de leur assurer la liberté à laquelle ils ont " droit." Enfin au concile de Coblentz, en 922, on déclare coupable d'homicide celui qui séduit un chrétien pour le vendre. La liberté est assurée comme la vie. C'était le dernier coup porté à l'esclavage. Aussi malgré les profondes racines que l'esclavage avait dans la société, malgré les irruptions nouvelles des barbares, malgré tant de guerres et de calamités qui paralysaient en grande partie l'effet de toute action régulatrice et bienfaisante, on vit la servitude, cette lépre de la civilisation antique, diminuer rapidement chez les nations chretiennes, jusqu'à ce qu'enfin elle disparût. Déjà sous Charlemagne la vente des esclaves avait cessé. Ce prince apprend qu'on en a vendu à Rome. Indigné il se plaint au pape Adrien qui lui donne une explication satisfaisante. Les Anglo-Saxons furent les derniers à abandonner le trafic des esclaves ; mais au concile de Londres en 1102 où assistaient tous les grands du royaume, l'anathème fut lancé contre tout anglais se livrant à cet odieux commerce. On ne vendit plus d'esclaves en Angleterre ; mais on laissait enlever des infortunés, victimes de la cupidité, par des pirates qui allaient les vendre en Irlande. Les anglais laissaient prendre leurs parens et jusqu'à leurs enfans mêmes : *communi gentis vitio*, est-il dit dans l'acte que nous allons citer. C'était au moment où l'Irlande tombait sous le joug anglais pour sept siècles. Un concile s'assemble dans la métropole à Armagh. Et là qu'est-il décrété ? Voici les paroles du concile : " *Anglis ubique per insulam servitutis vinculo mancipati, in pristinam rem natur libertatem :* Que les anglais dans toute l'étendue de l'isle, délivrés du lien de la servitude reconvrent leur ancienne liberté." Messieurs, l'Irlande donnant au nom de la religion la liberté aux fils esclaves de l'Angleterre, c'est le dernier acte solennel qu'ait nécessité l'esclavage. C'en était fait. Depuis longtemps au reste, il n'existait plus comme partie intégrante de l'économie sociale. Eh ! bien messieurs, je vous le demande, M. Guisot a-t-il eu raison de dire : " L'esclavage a subsisté dans la société chrétienne sans qu'elle s'en soit étonnée ni fort irritée ?" Pour cela encore, l'ex-ministre du dernier des rois français ne semble-t-il pas vaincu de nouveau par celui qui l'a remplacé au pouvoir par M. de Lamartine qui a dit tout récemment : " Le principe de l'abolition de l'esclavage est voté sur toute terre où l'évangile a écrit les droits de l'âme au dessus des droits du citoyen ?"

Encore une considération. Si ce n'est pas le christianisme qui a aboli l'esclavage, pourquoi donc voit on des esclaves partout où le principe chrétien n'anime pas la société? La servitude ! elle est dans tous les pays soumis aux disciples de Mahomet, dans les immenses contrées asiatiques où règne le culte de Bouddha et de Brahma. Les peuples idolâtres et fétichistes de l'Afrique et de l'Océanie n'ont-ils pas des esclaves ? Si quelque peuple barbare n'en a pas, dit M. de Chateaubriand, c'est qu'il tue et mange les prisonniers, ce n'est qu'un degré de barbarie de plus.

Le servage, direz-vous, existe en Russie, et la Russie est chrétienne.—Chrétienne !.. le christ de ce peuple depuis longtemps, c'est son czar. D'ailleurs, il y a neuf cents ans que la Russie est séparée de la grande société chrétienne. C'est une branche détachée sans vigueur et sans vie. La sève évangélique ne lui vient pas du tronc vigoureux de l'arbre. Aussi sous le rapport de la servitude, la Russie est restée précisément au même point où elle en était au moment de sa séparation de l'église. La Russie, ce n'est point une objection, c'est une preuve.

Mais enfin si ce n'est pas le chistianisme seul qui a aboli l'esclavage, ce mal des maux, cette iniquité des iniquités, pour me servir des expressions de M. Guisot : qu'on assigne une autre cause, un autre principe qui ait servi à cet effet. Ah ! j'entends quelques habitués du dix-huitième siècle me dire avec Raynal : que c'est au développement du commerce, au besoin de l'industrie qu'est dû l'affranchissement des esclaves au moyen-âge. Mais d'abord cette cause ainsi enoncée apparaît-elle dans l'histoire ? Depuis l'irruption des barbares jusqu'à Charlemagne, le commerce et l'industrie sont parfaitement nuls dans l'influence sur l'économie sociale. Et c'est précisément le temps où les plus grands coups ont été portés à l'esclavage. On cite les affranchissemens faits par Louis le Hutin, comme opérés dans un but politique et industriel. Mais ce n'était plus qu'un reste d'esclavage ou plutôt de servage très affaibli qui existait alors. Peut on appeler esclaves ceux qui par leur industrie avaient acquis assez de richesses et de considération pour exercer une certaine influence sociale?

Ce n'est guères la liberté individuelle qui fut accordée alors, mais c'est une espèce d'affranchissement politique. L'esclavage proprement dit n'existait plus. On voit, au reste, que les serfs ne profitaient pas des bénéfices qui leur furent offerts. Ils trouvaient plus d'aisance et de protection, et au fond plus de liberté sous le patronage d'un seigneur, que dans une indépendance qui les exposai à tout perdre.

Je n'insiste pas davantage, l'objection n'étant appuyée sur aucun fait historique de quelque valeur. Mais voici un autre point de vue de la grande question qui nous occupe. C'est le commerce, dit-on, qui a fait abolir l'esclavage. Et c'est précisément le commerce qui l'a ressucité plusieurs siècles après qu'il eut été détruit dans la société chrétienne. Qui est-ce qui a enfermé les Indiens dans les mines du Potosi pour servir à l'indomptable et cruelle avidité de l'or ? Est-ce le commerce, ou la religion qui a inspiré à l'immortel Lascasas, aux dominicains du Mexique, et à tant d'autres missionnaires de si éloquentes protestations contre la révoltante servitude imposée aux anciens habitans de l'Amérique ? Qui est-ce qui est allé ravir aux bords du Niger et du Sénégal des milliers d'infortunés pour leur faire souffrir une existence de douleurs et de travaux dans les plantations des Indes occidentales ? Qui est-ce qui a rendu si longtemps infructueuses les réclamations qu'un Wilberforce adressait contre la traite des Nègres dans le parlement d'une des nations les plus civilisées du monde ?

Qui est-ce qui fait encore aujourd'hui assimiler à la brute et courber sous la domination du fouet plus de deux millions d'êtres humains dans cette contrée voisine de nous, si fière pourtant, et sous bien des rapports avec raison de sa liberté ? ..

Le commerce !... Ah ! c'est lui qui a renouvellé l'esclavage ancien sur ce sol nouveau de l'Amérique, et qui d'un bout à l'autre de ce continent y a fait entendre le bruit des fers et le cri des esclaves déchirés sous les coups. Mais que dis-je ! d'un bout à l'autre de l'Amérique !.. Non, il est sur ce continent, il est une terre que la sueur d'un esclave n'a jamais trempée, une terre enveloppée d'une atmosphère dans laquelle des poitrines libres seules ont respiré, une terre qui entre les diverses contrées de l'Amérique s'élève avec une noble fierté vierge de la flétrissure de l'esclavage!.. Cette terre, c'est celle que nos pieds foulent ! Cet air de liberté, c'est celui que nous respirons ! c'est notre patrie bien-aimée, c'est le Canada !...

Quelques mots encore, et je finis. L'esclavage a été ressucité dans ces derniers siècles, mais il a toujours été solennellement proscrit par l'Eglise. Les anathèmes les plûs forts contre la traite des Nègres ont été fulminés par Pie II en 1462, par Paul III en 1537, par Urbain VIII en 1639, par Benoit XIV en 1741, et enfin par le dernier Pape Grégoire XVI en 1839. Le christianisme n'a donc jamais cessé de protester. Et qui peut dire combien cette protestation a prévenu, arrêté ou modéré d'actes contraires à la liberté humaine ? Et nous avons à le reconnaître; dans ces derniers temps, la noble Albion a donné un généreux exemple en affranchissant les esclaves de ses colonies, et en prêchant aux autres nations une émancipation semblable. Honneur donc au christianisme, pour l'abolition complète de l'esclavage antique sur la surface de l'Europe, et pour ses réclamations contre l'esclavage des colonies. Honneur à l'Angleterre pour la belle part qu'elle a prise à cette dernière œuvre. Parmi les nombreuses gloires dont brille son nom, c'est celle qui la rend la plus chère à la gratitude de l'humanité.

Le Catholicisme en Angleterre.

Nous recevons de Londres une lettre qui nous donne des détails intéressants sur les progrès du catholicisme dans la vaste métropole de l'empire britannique. Dans la plupart des quartiers de Londres et de ses environs, les chapelles construites il y a une dizaine d'années, et qui étaient alors très vastes, sont insuffisantes à contenir les fidèles, dont le nombre va chaque jour croissant. Partout il devient nécessaire de remplacer les chapelles par des églises dont la magnificence annonce la foi et la charité des néophytes :

Quand on sait combien est limité le nombre des familles riches en Angleterre, on s'étonne de voir surgir comme par enchantement dans les villes et villages, des monumens religieux qui disputent, par le goût et la richesse de leur architecture, aux plus belles églises de l'anglicanisme. Les catholiques anglais sont pauvres ; c'est surtout dans les classes ouvrières qu'ils se recrutent. Les quelques familles opulentes qui ont conservé la foi antique ou qui y sont revenues supportent à elles seules la part la plus lourde des sacrifices pécuniaires qu'imposent au corps catholique les merveilleux triomphes de l'église. C'est pour quoi les catholiques d'Angleterre s'adressent à leurs frères du continent, en les suppliant de leur venir en aide. Les progrès de la foi chez nos voisins seront d'autant mieux secondés que les Vicaires apostoliques pourront, par leurs ressources, suffire à l'entretien de plus de missionnaires, et bâtir les églises que le nombre croissant des fidèles rend indispensables.

Parmi les projets dont nous parle notre correspondant, il en est un qui éveille surtout nos sympathies. Les Italiens de Londres veulent remplacer la petite chapelle de Lincoln's-Inn Fields par une belle église qui sera construite dans le même quartier. Déjà ils sont parvenus à acheter un terrain qu'on leur a fait payer d'autant plus cher qu'ils n'en ont pas trouvé d'autres dans le rayon où ils désirnient se renfermer. Ce terrain leur à coûte " cent deux mille cinq cent francs !" Ils n'ont encore qu'une faible partie de cette somme. Puis ils faudra de l'argent pour bâtir la maison du Seigneur. Ils comptent, pour atteindre le but de leurs efforts, beaucoup sur la Providence, et un peu aussi sur leurs frères répandus dans les divers pays du continent.

Tout ce qui se rattache à la situation des Italiens à Londres offre d'autant plus d'intérêt que les sociétés protestantes de propagande s'occupent davantage de tendre des piéges à la foi souvent pleine de naïveté des enfants de l'Italie.

Il existe une société qui s'occupe exclusivement de la perversion des enfants italiens arrivant du Piémont et des autres parties de la Péninsule. Cette société offre à tous les joueurs d'orgues et colporteurs, qui abondent à Londres, des avantages assez nets pour les déterminer, malheureusement trop souvent, à embrasser le protestantisme. Ces perversions se tiennent secrètes, et c'est ensuite à l'aide des ces enfants ou jeunes gens, dont personne ne se méfie, que les sociétés protestantes, pénètrent dans les divers Etats italiens. Si les polices de la Péninsule portaient de ce côté leur vigilance, elles découvriraient plus d'un tuyau d'orgue bourré avec les pamphlets des sociétés anglaises, qui font en ce moment une progande si actice dans les Etats romains.

Il importe que les hommes spécialement chargés de la mission italienne à Londres puissent lutter contre ces moyens de séduction. Aidons-les à bâtir une église qui rappelle aux enfants de l'Italie les églises de leur patrie, et dont l'aspect réveille dans leur âme les sentiments qui les animaient quand ils priaient aux pieds de leurs brillantes madones. Une église permettra de les instruire, de les avertir des dangers qui les menacent et de conserver leur foi.

L'Eglise italienne rendra, en outre, d'immenses services aux habitants catholiques du

FEUILLETON.

Un Missionnaire en Canada.

1642—1643.

(*Voir les numéros* 37, 38, 40 *et* 41)

Suite.

Le P. Jogues n'était donc plus entre les mains de ses cruels ennemis, mais ses souffrances n'étaient pas à leur terme. Le lieu de sa retraite devint pour lui une véritable prison, qui bien que volontaire a eu ses alarmes et ses douleurs.

Pendant 6 semaines, il resta caché dans la demeure d'un vieillard hollandais fidèle, mais dur et avare. Il n'avait pour logement qu'un coin de son grenier, où l'on avait formé un réduit en planche ; elles étaient si mal jointes, que lorsque les Iroquois venaient dans ce lieu pour la traite, ce qui arrivait souvent, il était obligé de se blottir derrière des futailles, pendant 3 et 4 heures de suite, sans oser se donner le moindre mouvement, dans la crainte d'être découvert. Du pain noir, du beurre et quelquefois des citrouilles pilées, formaient sa nourriture. Son cruel gardien, qui ressemblait à un impitoyable géolier, ne lui donnait presque jamais de viande, quoiqu'il eut reçu des ordres contraires. Il ne renouvelait que tous les 15 jours l'eau qu'il lui servait et elle ne tardait pas à se corrompre, à cause de la chaleur de la saison, et parce qu'il la déposait dans un baquet, employé à la lessive.

Mais enfin un ordre de Guillaume Kieft, directeur général de la colonie, qui ne voulait pas permettre qu'on prolongea plus longtemps un pareil état de souffrance, le fit descendre à Manate, où il le reçut le plus honorablement. Il lui donna des vêtemens, et lui procura une occasion favorable pour retourner en Europe.

Le petit bâtiment qui le portait, fut forcé de relâcher à Falmouth, en Angleterre. Etant resté seul à bord pendant la nuit, des voleurs vinrent piller les bagages, et le P. Jogues se vit enlever une partie de ses vêtemens. Il ne lui restait qu'une mauvaise casaque et un bonnet de matelot.

Un bateau à charbon l'aida le lendemain à traverser la Manche, et le déposa sur la côte de Bretagne, entre Brest et St Paul de Léon. C'était le matin même du jour de Noël de l'année 1643.

Sa première pensée en rentrant dans sa patrie, et en mettant le pied sur une terre catholique, fut d'aller rendre grâce à Dieu dans son saint temple, et de participer, s'il lui était possible, à la sainte Eucharistie, dont il était privé depuis plus de 16 mois. Il va donc s'adresser à la première cabane qu'il rencontre sur le rivage, pour demander le chemin de l'eglise. Les humbles et pauvres habitans, touchés du sentiment de piété de cet inconnu qui paraissait malheureux, se prêtaient volontiers à ses désirs, et lui offrirent même un chapeau et un petit manteau pour se présenter avec plus de décence à la table sainte. Ils avaient cru que c'était un de ces infortunés enfants de l'Irlande catholique, que la persécution jetait, comme tant d'autres, sur un sol étranger. Ils l'invitèrent à revenir, après avoir fait ses dévotions, partager leur modeste repas.

Au retour du P. Jogues, ses hôtes charitables découvrent l'horrible état dans lequel se trouvaient ses mains, et fort curieux d'en savoir la raison. Il leur raconte avec simplicité son histoire, et ces bons chrétiens saisis d'admiration n'éprouvent plus seulement de l'intérêt et de la compassion pour lui, mais une profonde vénération. Deux petites filles de la famille touchées du récit de tant d'infortunes voulurent avoir leur part dans la reconnaissance et les prières du serviteur de Dieu. Elles vinrent, raconta le P. Jogues, " m'offrir avec tant " de générosité et de modestie, leur aumône " de 2 ou 3 sols, que mon âme en fut attendrie jusqu'aux larmes.

La providence lui offrit presqu'aussitôt une occasion favorable pour se rendre au collége des Jésuites le plus voisin. Il alla donc dans son modeste costume, frapper à la porte du collége de Rennes, en Bretagne, le 5 janvier 1644. Le portier était loin de soupçonner quel était cet étranger malheureux, qui avait, disait-il, à donner au supérieur, des nouvelles du Canada.

Le recteur du collége que ce nom de Canada et ce titre de pauvre avaient piqué d'une pieuse curiosité et ému de compassion, n'hésite pas à retarder le saint sacrifice qu'il allait commencer.

Le P. Jogues en l'abordant lui présente les lettres du gouverneur hollandais, mais sans prendre le temps de les lire, celui-ci qui ne le reconnaissait pas lui fait mille questions sur le pays d'où il vient, et sur les événemens qui s'y sont passés. Il s'empressa de le questionner : Connaissez-vous le P. Jogues ? " Très- " bien répondit l'etranger.—Nous avons ap- " pris sa captivité chez les Iroquois, et ses " horribles souffrances : Qu'est-il devenu ! vit- " il encore ? Il vit, reprit le P. Jogues : Il est " en liberté. C'est lui qui vous parle." Et en même temps, il se jette aux pieds de son supérieur pour lui demander sa bénédiction, et tous ses frères accouraient aussitôt pour se réjouir et se consoler avec lui, d'une delivrance si peu attendue.

Dès le jour de son arrivée le P. Jogues annonça sa délivrance à son provincial.

" Enfin mes péchés m'ont rendu indigne de " mourir parmi les Iroquois. Je vis encore " et Dieu veuille que ce soit pour m'amender. " Pour le moins je reconnais comme une gran- " de faveur de ce qu'il a voulu que j'aie en- " duré quelque chose. Je dis souvent avec " ressentiment (reconnaissant *bonum mihi* " *quia humiliasti me.. ut discam justificationes* " *tuas* (c'est une bonne chose pour moi que " vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne " à connaître votre justice.)

" Je partis le 5 de novembre de l'habitation " des hollandais dans une barque de 50 tonneaux, qui me rendit à Falmouth en Angleterre, la veille de Noël, et j'arrivai en Bas- " se-Bretagne entre Brest et St. Pol de Léon, " le propre jour de Noël, assez tôt pour avoir " le bien d'entendre la messe et faire mes dé- " votions.

" Un honnête marchand, m'ayant rencontré, " m'a amené et défrayé jusques à Rennes où " je suis arrivé aujourd'hui veille des Rois.

"Quel bonheur après avoir demeuré si long- " temps parmi des Sauvages, après avoir con- " versé avec des Calvinistes, des Luthériens, " des anabaptistes, des Puritains, de se voir " parmi des serviteurs de Dieu, dans l'Eglise " catholique, de servir en la compagnie de Jé- " sus. C'est une petite idée du contentement " que nous verrons quelque jour dans le Para- " dis, s'il plait à Dieu, lorsque *dispersionis is-* " *raelis congregabis* (il rassemblera les enfans " dispersés d'Israel.)

" Quand est ce que Dieu tirera sa main de " dessus nos Français et nos peuples sauvages ? " *Væ mihi, ut quid natus sum videre contritio-* " *nem populi mei* ! Malheureux que je suis ! " faut-il que je sois né pour voir la destruc- " tion de mon peuple): Mes péchés et les in- " fidélités de ma vie passée ont beaucoup ap- " pesanti la main de la divine Majesté, juste- " ment irritée contre nous.

" Je supplie Votre Révérence, de m'obtenir " de Notre Seigneur, une parfaite conversion, " et que ce petit châtiment qu'il m'a donné " me serve selon son dessein à me rendre " meilleur.

" Le P. Charles Raimbault, le P. Dolbeau " et le P. Davost sont donc morts ? Ils " étaient mûrs pour le Paradis, et la Nouvel- " le France a perdu en une année trois per- " sonnes qui y avaient beaucoup travaillé.